

La place des relations culturelles sur la scène internationale

Il y a vingt ans, les relations culturelles ne tenaient qu'une place mineure dans la politique étrangère du Canada. Aujourd'hui, en revanche, leur expansion constitue l'une des dimensions essentielles de notre diplomatie.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, nombreux sont les pays qui ont amplifié leurs relations culturelles internationales en élargissant la nature et la qualité de leurs contacts avec l'étranger et en bénéficiant des avantages considérables qui découlent d'une meilleure compréhension entre les peuples. De nombreuses conférences internationales ont souligné l'importance de ces relations, notamment les conférences de l'Unesco tenues à Venise et à Helsinki en 1970 et 1972, et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe tenue à Helsinki en 1976. En outre, la Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale, adoptée en novembre 1966, reconnaît la contribution que les échanges artistiques, académiques et scientifiques apportent à la compréhension, la paix et la sécurité mondiales.

Partout dans le monde, de plus en plus de pays prennent conscience que les relations culturelles font partie intégrante d'une politique étrangère dynamique, qu'elles harmonisent les rapports entre l'homme et son univers dans l'intérêt des nations et de la communauté internationale. Dans la mesure où la politique étrangère est un prolongement des intérêts nationaux, il s'en suit que les relations culturelles d'un pays avec les autres nations, tout en le rendant présent dans d'autres parties du monde, favorisent aussi son développement interne.

Maints pays, conscients depuis longtemps de la compatibilité des objectifs culturels et de politique étrangère, ainsi que des avantages appréciables qui découlent de la diplomatie culturelle, ont élaboré à cette fin des politiques et des programmes très poussés et formé un personnel spécialisé. En outre, ils modernisent et perfectionnent constamment leurs ac-

tivités culturelles pour leur donner plus d'attrait et de compétitivité sur la scène internationale.

La France, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne sont passés maîtres dans l'art de la diplomatie culturelle. La France possède une longue et prestigieuse tradition de promotion de la langue et de la civilisation françaises. Elle consacre au delà de 2 milliards de francs par année à ses relations culturelles internationales et dispose d'un nombre impressionnant d'instituts, de programmes et de spécialistes chargés de faire valoir ses intérêts à l'étranger. Inlassable à cet égard, son gouvernement a récemment achevé une vaste étude de ses activités, à l'issue de laquelle le rapport Rigaud a recommandé l'affectation de ressources encore plus importantes à l'étranger et au pays, et une réorganisation majeure de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques. La Grande-Bretagne a également de longues années d'expérience dans ce domaine. Actuellement doté d'un budget de quelque 60 millions de livres, le British Council est connu dans le monde entier pour l'efficacité et la rentabilité de ses activités de promotion des sciences, de l'enseignement et des professions, ainsi que de la langue anglaise à l'étranger. A l'instar de la France, la Grande-Bretagne vient d'effectuer une revue systématique de ses activités culturelles étrangères en vue d'accroître sa compétitivité sur la scène internationale. Enfin, après avoir elle aussi réexaminé ses opérations, la République fédérale d'Allemagne, reconnaissant l'importance primordiale des relations culturelles, met celles-ci au même rang que ses relations économiques et politiques avec l'étranger. Non seulement elle leur affecte plus de 400 millions de marks par an mais, comme la France et la Grande-Bretagne, elle possède un vaste réseau d'instituts, de centres, de programmes et d'employés de promotion culturelle à l'étranger.

De nombreux autres pays affectent actuellement des ressources considérables à ce secteur d'activité crois-